



Bulletin d'Informations Municipales N°69

Date de parution :
Mai 2021

INFO

PRATIQUE

Mairie :

4 Place A. Bardoux

22200 GRÂCES

Tel : 02 96 40 21 21

Email : accueil@mairiegraces.fr

Site : www.graces.fr



: Grâces, mairie

Ouverture :

Lundi :

8H30 – 12H15 / 14H00 – 17H15

Mardi, Mercredi,

Jeudi :

8H30 – 12H15 / 13H30 – 17H15

Vendredi :

8H30 – 12H15 / 13H30 – 16H25

Samedi : 9H00 – 12H00

**La Mairie est fermée
le samedi matin
pendant les vacances scolaires.**

Grâceuses , Grâcieux,

La campagne est jolie dès que le printemps est là et avec lui n'élan vital du renouveau, et l'espoir que les conditions sanitaires s'amélioreront rapidement. Afin de se retrouver et profiter d'agréables moments en liberté.

Nos traditionnels rassemblements n'ont pu avoir lieu. Patience, la vaccination accélaire, elle est porteuse d'espoir pour le retour à une certaine normalité. D'ici juin d'autres infrastructures vont être accessibles, chez nous à Grâces également.

Mais, même si les rayons du soleil nous rendent l'humeur plus légère, n'oublions pas de rester concentrés sur l'essentiel : l'attention et le respect à porter sur notre entourage. Le COVID est toujours à l'affût, tapi dans l'ombre, prêt à sauter sur tout ce qui bouge.

Faisons taire les rumeurs / Guingamp Paimpol Agglomération n'a aucune intention d'acheter un domaine sur Grâces pour y installer les gens du voyage. J'en sais quelque chose, étant en charge du dossier.

Enfin les élections (départementales et régionales) approchent. Notre commune met tout en œuvre pour qu'une organisation sécuritaire optimale vous soit proposée. Il y aura 2 salles de vote . L'EMEC et la salle omnisport. Beaucoup d'entre vous ont d'ailleurs testé cette formule lors de précédentes élections.

Nous sommes toujours présents et à votre service, n'hésitez pas à nous contacter.

YANNICK LE GOFF

TRAVAUX DE LA MADELEINE

En raison de la vitesse excessive de nombreux véhicules au niveau de la rue de la Madeleine et à la demande des riverains, la municipalité engage des aménagements de la circulation.

Évidemment, l'idée est de parvenir à réduire ici la vitesse des usagers de la route. Avant la mise en place définitive de l'aménagement une phase expérimentale a été testée sur une période de quatre semaines. S'agissant d'une voie départementale, les stops prévus par la commission des travaux a été rejeté.

Nous allons donc pérenniser le dispositif d'écluse. Une seconde sera mise en place entre la rue du collège et le passage à niveau.



Directeur de publication : LE GOFF Yannick
Responsable de publication: BRIENT Stéphane
Dépôt légal : mai 2021
Tirage : 300



GRAND JOUR A L ECOLE ELEMENTAIRE DE GRACES

Le lundi 26 avril, les élèves de l'école élémentaire ont investi avec beaucoup d'enthousiasme leur nouvelle école « la fontaine » .

FAUCHAGE RAISONNÉ

Le fauchage raisonné est une méthode d'entretien des bords de route qui permet de **répondre aux besoins des usagers** et d'entretenir le domaine public, tout en **respectant la biodiversité des milieux**. L'herbe repousse moins vite, si on coupe les hampes florales. Pour cela, il faut attendre qu'elles se soient toutes développées. Ce critère est d'autant plus important que sur certaines voies il n'y a qu'une seule intervention de fauchage dans l'année ; dans ce cas, faucher trop tôt ne ralentit que très peu la pousse en hauteur. Il est préférable d'intervenir le plus tard possible.

Les grands principes sont :

- limiter la hauteur de coupe à 10cm du sol ;
- limiter les interventions de printemps au strict nécessaire pour assurer la sécurité des usagers ;
- repousser le débroussaillage des fossés et des talus à l'automne afin de permettre la reproduction des espèces vivant dans ces milieux.

Cette technique permet également de réaliser des économies. En effet, le fauchage trop bas induit une usure plus forte des couteaux de fauchage, des risques de casse du matériel, des projections pouvant blesser et une surconsommation de carburant inutile.

Les bords de route, un espace naturel insoupçonné

Le fauchage intensif entraîne l'érosion des sols, l'appauvrissement de la biodiversité locale et la disparition de nombreuses espèces. Les bords de route constituent de véritables refuges écologiques, permettant aux espèces animales et végétales présentes de se déplacer, se nourrir, se reproduire. En limitant les surfaces fauchées et les fréquences de passage, on préserve leurs habitats. Les bords de routes offrent des habitats variés aux espèces d'arthropodes : araignées et autres arthropodes rampants, lépidoptères, abeilles et autres insectes floricoles. Ils représentent une mosaïque de réseaux d'habitats sensiblement différents, variant de par leur largeur, sol, histoire, entretien et milieu environnant. Les populations de papillons « de jour » dépendent beaucoup de la diversité floristique. Leur densité est liée à la largeur des bordures, leur diversité est corrélée à une ressource en nectar importante au sein de la bordure, donc à la présence d'espèces mellifères. Les papillons « de nuit » quant à eux, sont plus fréquents lorsque la végétation est haute et offre de l'ombre .

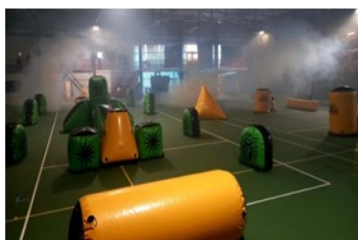
Nous sommes également attentifs à l'expansion des plantes invasives (renouée du Japon, ambroisie...) et intervenons pour les limiter. Les usagers peuvent donc être surpris par la hauteur de la végétation et croire en un manque d'entretien. L'impératif de sécurité est bien respecté et l'image d'une « route propre » ne doit pas être synonyme de végétation rasée. Ainsi les bordures peuvent être considérées comme des **zones refuges pour la flore locale** dans les paysages agricoles .



Les habitants ont la responsabilité de la propreté de l'espace situé au pied de leur immeuble, devant leur maison, au droit et sur toute la longueur de leur propriété . Feuilles mortes, déchets et débris dégradent l'état du sol et favorisent l'accident (surtout sur les pavés). Les occupants doivent **éliminer toute gêne d'urbanisme**, même si les collectivités utilisent des balayeuses de voirie (qui n'assu-

Lors du dernier conseil il avait été retenu quelques dates pour mettre en place des évènements pour 2021.

La première date était le 28 avril avec l'organisation par le CMJ d'une journée Laser-Game dans le gymnase de la commune. Hélas avec le troisième confinement, cette activité a dû être remise à une date ultérieure.



La deuxième date sera l'organisation d'une randonnée ludique avec reconnaissance de plantes ou verte à tous le samedi **26 juin 2021** qui se prolongera par un pique-nique au parc de Kerpaour. La randonnée débutera à 10h départ au parc de Kerpaour.



La randonnée se fera en partenariat avec le club de randonnées de Grâces.

Il nous reste à poser une date pour la confection d'une cabane à livre pour enfants avant les vacances d'été. Les palettes ont été données, restent à trouver les vises, les bénévoles et se retrousser les manches.



Frelon asiatique:

l'apparition des nids primaires au printemps

Au début du printemps, lorsque les températures atteignent environ 13°C, la fondatrice sort de son hibernation et commence la construction de son nid. Durant la période où elle est seule à construire son nid, celui-ci est appelé « nid primaire ». Lorsque le premier oeuf est pondu, il faut environ 6 semaines pour que les premiers œufs éclosent.

Durant ces 6 semaines, elle va construire une nouvelle alvéole chaque jour pour y pondre un œuf. Elle est donc seule pour assumer la survie de sa colonie jusqu'à l'éclosion des premiers œufs.

La construction du nid se fait en différentes étapes. Tout d'abord elle construit les 4 premières alvéoles. A partir de là, elle commence à construire un chapeau qu'elle agrandira jusqu'à englober la totalité des alvéoles. Au fur et à mesure, elle bâtit trois enveloppes successives.

L'œuf devient rapidement une larve que la reine nourrit plusieurs fois par jour avec des insectes. Au bout de 3 semaines, la larve est à maturité. Durant ce même temps, elle va s'isoler pour se transformer en nymphe. Celle-ci finira par déchirer son cocon pour devenir un frelon asiatique adulte et à son tour, aider la reine à bâtir le nid et à chercher de la nourriture pour nourrir les larves. A partir de là, un frelon naîtra tous les jours.

L'emplacement du nid primaire se situe généralement entre 0 et 3 mètres de hauteur, sous une charpente, abri de jardin, garage, buisson.

Il est important, de la fin de l'hiver jusqu'au début de l'été, de détruire les nids primaires afin de limiter leur expansion, en faisant appel à des professionnels. On peut également attraper les reines, avec des pièges sélectifs tout au long du printemps.

Déchets verts

Brûler vos déchets verts vous expose à une contravention de 450€ (art. 131-13 du code pénal). Le brûlage à l'air libre produit de nombreux polluants nuisibles à la santé. Les quantités de polluants sont d'autant plus importantes que les déchets sont humides. Les déchets verts issus de la tonte, de la taille, des feuilles doivent être apportés à la déchèterie ou broyés à domicile pour être compostés ou servir de paillage dans le jardin. Brûler 50kg de déchets verts revient à émettre autant de particules dans l'air que 14 000 kilomètres parcourus en voiture essence ! Protégeons notre air et notre santé, nourrissons notre jardin et ne brûlons plus les déchets verts





EXPOSITION salle du conseil

Du 12 juin au 26 juin

Remise des prix le

26 juin 2021



RANDONNEE

26 juin 2021

Départ 9h45 de KERPAOUR

Prévoir des chaussures de marche, vêtement de pluie ou chapeau de soleil, de l'eau...

et un pique-nique sera pris le midi dans

Il reste quelques places !!!

Le centre de loisirs de cet été

sera ouvert

du 7 juillet au 30 juillet 2021.

inscription à effectuer auprès du service administratif de la mairie .



Élections régionales et départementales

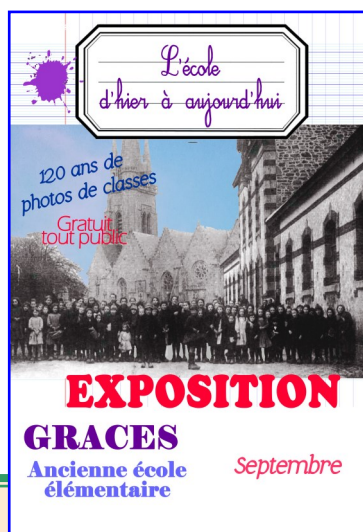


Les prochaines élections se dérouleront

les 20 et 27 juin 2021.

Depuis le 6 avril, il est possible de faire une demande de procuration de façon partiellement dématérialisée et sans condition via le site maprocuration.gouv.fr. Il n'est plus nécessaire de justifier pour cela d'une maladie, d'un handicap, d'un déplacement, etc... Une fois la demande réalisée en ligne, il convient de présenter son numéro de dossier et sa pièce d'identité à la gendarmerie.

À la clé un gain de temps important aussi bien pour les électeurs que pour les services municipaux.



120 ans de photos de classes

Gratuit tout public

EXPOSITION

GRÂCES

Ancienne école élémentaire

Septembre

Plusieurs fois reportée l'exposition sur l'école de Grâces depuis sa création aura lieu au début septembre.

Vous avez peut-être des trésors dans vos placards !

L'association **GRÂCES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI!** recherche des photos de classes de Grâces.

Nous en avons déjà beaucoup mais il nous en manque encore pour étoffer l'exposition... Surtout celles des années 1940, 1950, 1960, 1970...

Pour l'occasion, l'association va reconstituer une ancienne classe, et l'histoire de l'enseignement sera évoquée dans cet espace, afin que les Grâcieux puissent redécouvrir l'historique des écoles d'autrefois.

REFERENTS de QUARTIERS

En raison de la pandémie, il n'a pas été possible de se réunir cette année. Afin de reprendre contact, la mairie souhaite faire une réunion le jeudi 1er juillet afin de faire remonter les remarques que vous auriez pu avoir dans votre quartier.